

## Un laïc commente l'action de Mgr Laurent Percerou, évêque de Moulins

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 14 mai 2019



Le cléricalisme vit ses dernières heures : les chrétiens relèvent la tête. Avant, il n'y avait que les traditionalistes pour oser commenter, critiquer et parfois applaudir l'action des évêques. Aujourd'hui, comme disent les progressistes, les chrétiens deviennent adultes... Ils osent dire ce qu'ils pensent en toute charité fraternelle.

Un nouveau venu a fait son apparition sur la toile, le 10 avril 2019, dans le diocèse de Moulins. Vous trouverez [son blogue ici](#).

Exemple sur un sujet d'actualité : [les abus sexuels](#) :

Président du Conseil des évêques pour les enfants et les jeunes depuis 2017, Mgr **Percerou** devrait être exemplaire sur ce sujet terrible auquel son homélie du mardi saint 2019 de mardi 16 avril est consacrée et que j'analyserai ici.

Quelle est donc la situation dans le diocèse de Moulins ? Combien de prêtres d'hier et d'aujourd'hui sont-ils impliqués ? Motus et bouche cousue. Il serait si simple d'indiquer qu'aucun prêtre n'a été concerné dans le diocèse que l'on peut en conclure que ce n'est malheureusement pas la bonne réponse.

Qui est coupable ? Mgr Percerou affirme : « L'Église, notre mère, n'a pas su protéger du mal. » Plutôt que d'exposer la situation du diocèse, l'évêque accuse sa mère !

Quelle diversion ! A l'évidence pourtant, ce n'est pas « l'Eglise » qui est en cause, mais des prêtres criminels et des évêques qui ont ignoré ou dissimulé ces crimes à la justice et à leurs fidèles – rappelons que l'un des prédécesseurs de Mgr Percerou sur le siège de Moulins est le cardinal **Barbarin**, de 1998 à 2002.

L'évêque de Moulins dit à ses « frères prêtres » : « Nous souffrons du soupçon qui pèse sur nous. » Mais il est également responsable de ce soupçon, puisqu'il ne fait pas la lumière sur ce qu'il sait des coupables.

De plus, Mgr Percerou choisit de lire ce passage de l'exhortation *Christus vivit* du pape **François** (2019) : « Les prêtres qui commettent ces horribles crimes ne constituent pas la majorité (sic) qui exerce un ministère fidèle et généreux. Je demande aux jeunes de se laisser stimuler par cette majorité (resic). » Un choix de vocabulaire terrible : « une majorité » d'innocents, c'est bien peu. Ce n'est pas une immense majorité, mais seulement « une majorité ». En mettant en valeur ces mots du pape François, Mgr Percerou aggrave le soupçon porté sur ses propres prêtres.

Le président du Conseil des évêques français pour les enfants cite la Lettre au peuple de Dieu (2018) du pape François consacrée à la pédophilie mais en ignore complètement ses aspects essentiels. Ainsi, Mgr Percerou ignore les termes les plus importants de cette Lettre comme : « réparation du dommage causé » et : « rendre compte ».

Mgr Percerou ignore également totalement la demande de François pourtant martelée six fois dans la courte Lettre du pape de recourir à « la prière et au jeûne », ce que François explique en citant Matthieu (17,21) : « cette sorte de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne. »

L'homélie de Mgr Percerou consacrée à la pédophilie ne contient ainsi pas une fois le mot « prière », pas une fois le mot « jeûne », pas une fois la notion de pénitence ! Cette dernière notion revient pourtant également six fois dans la Lettre de François.

La conclusion de Mgr Percerou : « Le péché de quelques-uns qui vient humilier tout le corps de l'Église, c'est à nous tous de le porter, de l'éradiquer. » Là encore, l'évêque n'assume pas ses responsabilités : les fidèles de base ne sont en rien responsables des crimes commis par des prêtres et de leur dissimulation par des évêques.

En 2019 donc, l'évêque président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes montre encore le mauvais exemple en ne rendant pas public l'état de la situation dans son propre diocèse... et se permet de censurer les éléments clés de la Lettre du pape sur le sujet.

Une autre note, [sur le séminaire](#) :

Un seul. Solo uno. Et pourtant, Mgr Percerou a été élu par ses pairs président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes en mars 2017 ! Son unique séminariste est actuellement en deuxième année aujourd'hui, au séminaire interdiocésain d'Orléans.

Un mot sur ce séminaire interdiocésain qui paraît bien mal en point : il accueillait 50 séminaristes en 2011, il compte aujourd'hui « 25 séminaristes résidents » d'après le livret de présentation du séminaire édition 2018 (p. 19 du livret), entre 19 et 42 ans, de 15 diocèses et 2 congrégations ! Avec 7 séminaristes qui viennent de pays étrangers, sans lesquels le séminaire fermerait.

Résumons la situation du clergé en activité de Mgr Percerou : vingt prêtres diocésains actifs âgés (auxquels s'ajoutent quelques dix prêtres extérieurs au diocèse) et un unique séminariste...

La question s'impose : pourquoi le diocèse de Moulins est-il devenu stérile ? Quelle est la pastorale qui a mené à ce désastre ? Ces questions essentielles paraissent tabou: on n'en trouve nulle trace dans les multiples documents en ligne du diocèse. Il est vrai que poser ces questions, c'est y répondre, c'est-à-dire mettre en cause la pastorale suivie depuis cinquante ans...